DG/CM

VILLE DE MAISONS-LAFFITTE
78605 Cedex – Yvelines

Construisons ensemble

Compte-rendu de réunion du 23 Mars 2023
Conseil de quartier de la Zone Pavillonnaire

Monsieur Lelièvre, Maire-adjoint en charge du quartier de la Zone Pavillonnaire, ouvre la réunion à 19h00.

1/Echanges avec l'auditoire :

Sont évoqués :

- Problèmes de circulation sur les trottoirs de la rue de Solférino dus à la présence de poubelles
- Evacuation des déchets verts pour les mansonniens n'habitant pas dans le parc
- Arbres non replantés pavillon Adèle
- Sécurité aux abords des chantiers en cours notamment en termes de circulation
- Délai des RDV pour passeports et CNI
- Impact de nouvelles constructions sur la circulation dans la ville
- Absence de la ville de Maisons-Laffitte à la dernière réunion du plan vélo de la CASGBS
- Demande de bilans des actions réalisées à la suite des demandes des conseillers de quartiers
- Format et qualité des comptes rendus à revoir
- « Bétonisation » de la zone pavillonnaire
- Potager inexistant du pavillon Adèle
- Flux de circulation à revoir (exemple de La Frette et de Montesson)
- 30 km/h (exemple de Poissy)
- Modèle verdoyant (exemple de Sartrouville)
- Impact de la destruction du jardin en face de BP sur les insectes et les hérissons

Il est à souligner que certains propos inadmissibles ont été tenus lors de cette séance, remettant en cause le fonctionnement impartial des services et de la municipalité.
Franck Lelièvre tient à condamner ces propos.

Proposition et demandes des conseillers de quartier :

- Avoir la possibilité d'évacuer les déchets verts soit via un accord avec l'ASP, soit par la mise en place de contenants le long des berges de Seine ou organiser une collecte lors de celle des déchets toxiques une fois par mois.
- Déplacer les poubelles de la résidence Beltrame un peu plus loin sous le porche et anticiper le problème lors des nouvelles constructions en reculant les immeubles
- Demander aux promoteurs d'utiliser des engins pour espaces contraints qui ne nuisent pas à la circulation et impactent moins le quotidien le temps des travaux

- La demande d'un ASVP à la sortie de l'Ermitage rue des côtes
- Plus de concertation lors des grands projets
- Une réunion plénière avec tous les conseils de quartiers
- Proposition de nouvelles méthodes de travail pour plus d'efficacité
- Systématiser le contrôle du replantage des arbres, audit documenté avant et après
- Lister les sujets
- Organiser un moment convivial.

2/ Questions posées en amont de la réunion

L'impact des différents gros chantiers en cours et à venir (très prochainement) sur notre quartier (notamment en termes de sécurité, d'impact sur les infrastructures ainsi que la faune et flore notamment) ?

Avenue de St Germain : Permis refusé.

Avenue du Général de Gaulle : Recours en cours, non abordable en l'état.

Rue de la Digue : Permis accordé, opération BNP. Impact absorbé. (écoles et équipements sportifs)

Pas de classes surchargées, population stagnante.

L'impact des gros chantiers sur la faune insectes post construction n'est pas mesuré.

Déchets verts :

Extrait du site de l'ASP :

« Il s'agit d'un site strictement réservé aux particuliers habitant le Parc et formellement interdit aux professionnels. Un justificatif de domicile vous sera demandé à l'entrée. »

Charte de l'arbre :

https://www.maisonslaffitte.fr/Charte%20de%20l'Arbre/10383/12475

3/ Calendrier, agenda, prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil de quartier du centre-ville est fixée en Visio le mercredi 15 Juin 2023 à 19h.

Fin de la réunion à 20h50.

Vous souhaitez plus de renseignements ?
Rendez-vous sur le site de la Ville www.maisonslaffitte.fr/Vie_Municipale/Conseils_de_quartier
Envoyez un mail à conseils.quartiers@maisonslaffitte.fr
Téléphonez au 01 34 93 13 36